

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 1-2

Artikel: La mort d'Ami Lavanchy
Autor: Molles, R. / Lavanchy, Ami
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dé coutouma, l'asseimbliaïe, qu'à présida Monsu Aloïs Tsapouet, sé passaïe bein galézameint, ein attiuteint dein moui d'histoire, de tsanson et de musique ; câ l'an on musicare de sorte.

Qu'ein dite-vô, Monsu Narbé ?

L'asseimbliaïe sè lévaïe, po honora la mémoire de yion de sé meimbre, Monsu lo colonel Ami Lavanchy.

La segrètère à lhiai lo compte reindu ein patois de la saillôte d'âo Moléson, que la étâ otie de réussà, vu que fasai bi teimps.

L'an assebin dévesa de la fitâ dein patoisant romand à Saint-Ursanne. Cauque zon sant inscrit. Lé lo derrai moimeint po lo fère.

Lé cin hâore et demi, lo presideint cliou la tenabllie apri que l'asseimbliaïe sé lévaïe po tsanta la « Préyire patriotique ».

On pucheint gramaci à cliou damé de Vers-tsi-lé-Bllian, po laô quâtre hâore plantureux.

A l'Amicale de Granges

Le 1^{er} août, l'Amicale de Granges et environs s'est rendue en car à Charmey, puis en télécabines à la Vounetze, au pied des Dents-Vertes.

Le temps fut assez joli le matin et permit d'admirer, du Vieux-Chalet de Crésuz, le lac et les Dents-de-Broc et du Chamois. Mais le Moléson avait mis son chapeau et, l'après-midi, la pluie fut de la partie.

La bonne humeur régna tout de même, grâce aux airs entraînants et rythmés donnés à l'accordéon et au saxophone

par deux de nos bons vieux membres.

Pendant le trajet de retour, qui se fit par le barrage de Rossens, le président remercia chacun d'être venu et donna rendez-vous pour la tenâblyâ d'automne qui se tiendra chez l'ami Louis du Pont.

La mort d'Ami Lavanchy

C'est en l'église du Prieuré de Pully, dont le chœur était empli d'un nombre incalculable de couronnes venues de partout, que l'on a dit un dernier adieu à Ami Lavanchy... mort à 84 ans.

Hommage y fut rendu avec émotion au « Colonel » aimé de ses hommes et au grand chef d'entreprise, aimé de son personnel...

A notre tour d'évoquer la mémoire de cet ami du *Conteur* et de ce patoisant comptant parmi les plus authentiques de ce canton et qui pouvait, quand il le voulait, faire un discours d'abondance en vieux langage...

Il nous avait même confié que lorsqu'il avait à faire une remontrance à ses soldats vaudois ou fribourgeois, il la leur faisait en... patois !... et il n'avait plus, dès lors, à la leur refaire. Tandis qu'en français... Adieu, Ami Lavanchy, et merci d'avoir respecté jusqu'au bout nos traditions ancestrales, même sous l'uniforme. *R. Molles.*

A sa famille nos condoléances émues.



**Mutuelle
Vaudoise
Accidents Vie**

**deux assurances
de bonne compagnie**